

# Attestation Allergènes

Selon le Règlement 1169/2011 modifiant la Directive 2000/13/CE

**ERBSLÖH SAS** atteste que les produits non mentionnés sur ce document sont exempts d'allergènes, contaminations croisées comprises.

Nous vous conseillons de toujours vérifier la présence/absence d'allergènes sur la documentation technique. Cette attestation pouvant être amenée à évoluer en fonction du référencement des produits.

Cette attestation couvre uniquement la Règlementation Européenne.

## Anhydride sulfureux et sulfites :

*en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO<sub>2</sub> total*

Arabel	Gelitol 100	Solution de gomme arabique
Bougies soufrées	Isingclair	Solution de gomme VK300
Claristar	Leukol	Solutions sulfureuses (gamme)
Clarfruit	Littofresh Liquid	Stabiverek
Collose/Erbigel Liquid 300	Mèches soufrées	Sulfo hubert
Collopolin	Métabisulfite	Sulfonium (gamme)
Cuprovin	Mixgum	Supragel
Disques soufre	Oenodose 2g-5g	Sweetgum
Drifine	Peroxyl	Tannivin Color
Dulcegum	Phosol	Tannivin Color granulé
Erbigel	Senso Ü / Senso R	Thiamol/Vitamon Liquid S
Final Touch (gamme)	SGASF	Vinostab
Gelflot	SO <sub>2</sub> Gaz (gamme)	

## Oufs et produits à base d'œufs

Albuvin  
Delvozyme

## Lait et produits à base de lait

*y compris le lactose*

Kalcasin

## Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de:

- a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes;  
b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

Isingclair  
Drifine

02/07/2018 - Validité 1 an

Entreprise certifiée



\*Fabrication et conditionnement et distribution de produits œnologiques, additifs et auxiliaires technologiques à destination des bières, cidres et jus de fruits.